



### Présence en Languedoc-Roussillon

Ces peuplements sont présents dans tous les secteurs de montagne, à partir de 700 jusqu'à 1000 mètres d'altitude (voire 1200) pour le chêne sessile, et à partir de 800 (voire 1000) jusqu'à 1800 mètres d'altitude pour le hêtre (voir carte).

On les trouve à plus basse altitude dans les secteurs sous influences océaniques, notamment dans l'Aude, en Razès et en Lauragais. Ils sont généralement composés de l'une ou l'autre essence mais quand les conditions naturelles conviennent, on peut les trouver en mélange. D'autres espèces peuvent leur être associées à l'état disséminé. Très localement en Cévennes, on peut également trouver des futaies de châtaignier.

Ces peuplements peuvent être d'origine artificielle : ils sont alors issus des reboisements réalisés dans le cadre de la restauration des terrains en montagne (Aigoual, Vallespir...). Ils peuvent aussi être d'origine naturelle : ce sont alors des semis qui ont conquis des parcelles délaissées par le pâturage. Enfin, il peut s'agir de futaies sur souches issues « d'éclaircies » de taillis réalisées auparavant.

### Régions naturelles où ils sont fréquents

Albères et Côte rocheuse (66), Aubrac (48), Conflent (66), Corbières occidentales (11), Hautes-Cévennes (30, 48), Lauragais (11), Margeride (48), Montagne Noire (11, 34), Pays de Sault (11, 66), Monts du Somail-Espinouse et Bordure des Monts de Lacaune (34), Razès et Piège (11), Vallespir (66).

### Aspect général

Ces futaies, pures ou mélangées, ont généralement un couvert fermé. La densité est très variable selon l'âge des arbres. Il en est de même pour leur qualité. Selon les stations, la hauteur des brins varie de 5 à 25 mètres à l'âge adulte. Un défaut du bois très dévalorisant, la gélivure, touche souvent le chêne sessile. Le bois de hêtre peut être nerveux, ce qui le rend inapte au sciage.

### Variantes

Dans certains peuplements, sont présents des résineux, notamment du pin sylvestre ou du sapin pectiné (hêtraie-sapinière). Dans ce cas, à moins que les résineux soient importants, on pourra également rattacher ces futaies mixtes à ce groupe de peuplement.

### Etages de végétation

Le chêne sessile est présent dans la partie haute de l'étage supraméditerranéen (de 700 à 1000 voire 1200 mètres d'altitude) avec le chêne pubescent et le châtaignier. Dans le Razès et le Lauragais, il est présent dans l'étage supratlantique à partir de 300 mètres d'altitude.

Le hêtre caractérise l'étage montagnard à partir de 800 à 1000 mètres selon les conditions climatiques jusqu'à 1500 à 1800 mètres d'altitude.

### Sols

Le chêne sessile et le hêtre poussent indifféremment sur des sols carbonatés (présence de calcaire actif) ou siliceux. Ils apprécient les terrains riches et plutôt profonds mais une forte humidité atmosphérique peut compenser une moindre profondeur du sol. On peut aussi les trouver sur des sols superficiels : dans ce cas, la qualité et la croissance des arbres s'en ressentent.

### Potentiel économique, produits

Le potentiel économique de ces peuplements est variable selon les régions forestières. Le bois du chêne sessile et du hêtre sont appréciés pour diverses utilisations : les petits bois peuvent être utilisés en bois de chauffage ou, pour le hêtre, pour la fabrication de pâte à papier ; les gros bois sont commercialisés en sciage et en déroulage. La vente des bois n'est pas toujours facile car la rentabilité des exploitations trouve vite ses limites en montagne à cause des fortes pentes, du manque de desserte et des coûts de transport. En outre, les gros bois de hêtre ont mauvaise réputation (justifiée ou non) dans le Massif Central (Margeride et Cévennes).

### Exposition aux risques d'incendie

Elle est peu importante en raison des conditions climatiques qui règnent dans les secteurs où se trouvent ces futaies.

## **Sensibilité du milieu naturel (érosion, paysage)**

La sensibilité à l'érosion est importante sur les fortes pentes (au-delà de 30%).

La sensibilité paysagère sera d'autant plus forte que le peuplement se trouve sur un versant bien en vue d'un village ou d'une ville, d'une route ou d'un site fréquenté.

## **Habitats d'intérêt communautaire**

Toutes les hêtraies peuvent être concernées en partie par des habitats d'intérêt communautaire (voir les cahiers d'habitats sur internet « [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr) »).



*Futaie de chêne sessile dans le Razès.*

## Pour la production de bois d'œuvre

### Gestion conseillée :

- **traitement en futaie régulière** par amélioration progressive des peuplements :
- dépressages dans les jeunes semis naturels denses (hauteur maximum entre 6 et 9 mètres), et éventuellement dans les plantations à forte densité, ramenant la densité entre 800 et 1000 tiges/ha,
- 1<sup>ère</sup> éclaircie à partir de 30 à 40 ans quand les arbres atteignent 12 à 15 mètres de haut,
- éclaircies suivantes à rotation de 10 à 15 ans selon la vitesse de croissance des arbres.

Pour produire du bois de qualité, des tailles de formation sont souvent nécessaires. Le renouvellement du peuplement sera soit naturel soit artificiel (voir fiche 10).

⚠ Attention : dépressage et première éclaircie ne sont pas des interventions rentables mais elles doivent absolument être réalisées à temps : cela conditionne l'avenir du peuplement.

- **Traitement en futaie irrégulière** par une coupe intervenant tous les 8 à 12 ans récoltant les gros arbres mûrs, éclaircissant les arbres de dimension moyenne et favorisant les jeunes arbres par dépressage et mise en lumière des semis.

⚠ Attention : ce traitement demande une gestion très fine. Le gestionnaire doit passer du temps notamment pour bien connaître le peuplement (réalisation d'inventaires). En outre, la présence d'exploitants et débardeurs locaux est indispensable.

### Gestion déconseillée :

- non intervention dans le jeune âge remettant en cause l'avenir du peuplement (instabilité, affaiblissement des arbres),
- récolte prématurée revenant à « couper son blé en herbe »,
- interventions très fortes ne tenant pas compte de la stabilité du peuplement.

Futaie de hêtre éclaircie  
en Pays de Sault.

## Pour la production de bois d'œuvre d'une autre essence

### Gestion possible :

- **éclaircies favorisant une autre essence présente** : si une essence présentant plus de qualité est présente dans le peuplement en mélange avec l'essence principale (sapin dans une hêtraie, pin sylvestre dans une chênaie ou hêtre dans une châtaigneraie par exemple), il est possible de réaliser des éclaircies progressives pour la favoriser. On peut aussi mettre en lumière des taches de semis.

⚠ Attention : il n'est pas question de faire disparaître complètement une essence au profit d'une autre mais d'inverser petit à petit les proportions tout en gardant un mélange d'essences. Ceci doit être réalisé progressivement.

- **coupe à blanc et renouvellement par substitution d'essences** (voir fiche 10).

⚠ Attention : ce mode de gestion est recommandé surtout si, malgré de bonnes conditions de croissance (sol et climat), le peuplement ne comporte pas d'arbres de qualité. Par ailleurs, sur les fortes pentes et sur sols fragiles, une coupe à blanc favorise l'érosion. Il convient alors de limiter la surface exploitée. Enfin, une plantation coûte cher à réaliser mais aussi à entretenir : il faut être sûr que le suivi indispensable à sa réussite sera assuré. Le choix des essences à introduire et la provenance des plants sont de première importance.



## Recommandations particulières pour une gestion durable

---

D'une manière générale, l'ouverture de grands massifs homogènes par la réalisation d'éclaircies est favorable à la diversité biologique car elle favorise le retour ou le maintien de nombreuses espèces animales et végétales. Ceci est particulièrement important dans les hêtraies pour favoriser la minéralisation de la matière organique dont la décomposition est difficile et le développement d'un sous-bois contrarié par le couvert très sombre de cette espèce.

- **Favoriser la diversité** en préservant si possible, lors des dépressages et des éclaircies, les essences disséminées (merisier, érables, alisiers, frêne, sapin pectiné, etc.) et le sous-étage.
- **Favoriser un mélange feuillus-résineux** lors des interventions, si c'est possible : la qualité paysagère sera améliorée ainsi que la qualité de l'humus et, en montagne, la reptation de la neige sera freinée.
- **Organiser le débardage** pour qu'il ne détériore pas le milieu naturel (tassement du sol, érosion...) ni les arbres conservés sur pied.
- **Préserver les habitats prioritaires et les espèces protégées** et, plus généralement, les milieux particuliers.
- **Prévenir l'érosion et les éboulements** : certains peuplements sont situés en situation extrême (crêtes, pentes très fortes, sol très superficiel...). Les arbres sont rachitiques et ces peuplements n'ont pas de fonction de production mais leur rôle de protection du milieu naturel est très important. Le gestionnaire doit préserver ces peuplements.
- **Préserver le bon état sanitaire des arbres** en effectuant si nécessaire les traitements adéquats.

## Pour en savoir plus

---

- Schéma régional de gestion sylvicole ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'amélioration des futaies régulières » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « La futaie irrégulière ou futaie jardinée » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « L'élagage des arbres forestiers » ; CRPF ; 2001
- Fiche technique « Les tailles de formation » ; CRPF ; 2001
- Cahiers d'habitats consultables sur internet « [www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr) » pour plus de détails sur les habitats